

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir le dossier d'inscription UFCV 2025-26 et verser les frais de dossier
- Compléter la fiche séjour
- Verser l'acompte de 50% du séjour (privilégier les chèques et chèques ANCV)
- Attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfant)
- Test d'aisance aquatique

Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'UFCV : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès de la directrice de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 21 jours avant le début du séjour
- 50 % 14 jours avant le début du séjour
- 100 % 7 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

Aide Vacances Enfants :

Selon votre Quotient Familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide

- QF < 299 : 70 % pris en charge
- QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
- QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

Aucune avance de frais est nécessaire sur ces aides.

Pour les enfants
de 9 à 11 ans
(nés en 2015
et 2016)



SÉJOUR SURF ET VÉLO

**DU 20 AU 24 JUILLET 2026
À ST PIERRE QUIBERON (56)**

Organisé par l'accueil de loisirs de Colpo





Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Colpo en parallèle avec l'accueil de loisirs de Locmariaquer/St Philibert. Proposer un séjour commun permet de rencontrer de nouvelles personnes.



Les activités :

Séances de surf (**test d'aisance aquatique obligatoire**), temps de plage, de baignade, des veillées... Les enfants se déplaceront en vélo pour se rendre aux 2 séances de surf (12 km aller/retour).

Les vélos seront loués sur place.

Le camping se situe au bord de la mer à St Pierre Quiberon et dispose d'une piscine couverte.

Les jeunes seront acteurs et actrices de leur séjour en s'intégrant pleinement dans l'organisation et la mise en place de la vie quotidienne.



L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes

Camping Relais Océan,
16 Avenue de Groix,
56510 Saint-Pierre-Quiberon



Equipe d'animation et transport :

Les enfants seront accompagnés par Victor et Laly Flore diplômés BAFA et surveillant de baignade.

Le transport aller et retour pour St-Pierre Quiberon se fera en bus. Les enfants se déplaceront en vélo pour se rendre aux séances de surf.

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre est limité à 12 enfants (pour Colpo)

Date de début des demandes d'inscriptions : mercredi 13 mai 2026

(par mail à partir de 9h uniquement)

Date limite des demandes d'inscriptions : mercredi 03 juin 2026

Confirmation par l'accueil de loisirs : début juin 2026

QF < 700 €	QF de 701€ à 1 000€	QF de 1 001€ à 1300€
213 €	218 €	223 €
QF > 1300 €	Hors communes	
228 €	233 €	

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter :

CAMENEN Leslie

accueildeleisirs.colpo@ufcv.fr / 02.97.66.89.49